

L'ÉCHO MUNICIPAL

Saint-Victor

Février 2012 Volume 5 - No. 2

Heures d'ouverture.

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8.00 à 16.30 heure et vendredi de 9.00 à 12.00 heure

Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hre , mercredi 13 à 15 hre et samedi 9 à 11 hre.

Nous voici donc à la deuxième réunion du Conseil en 2012. Lors de cette séance, nous avons décidé d'étudier plus profondément si nous devons acheter une faucheuse pour les bordures de routes en milieu rural ou si nous devons continuer à donner ce travail en soumission. Il faut considérer que l'achat d'une faucheuse nécessitera probablement l'emploi d'une personne temporaire pour effectuer ce travail.

Nous avons adopté une résolution pour empêcher l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste sur notre territoire. Cependant, comme nous n'avons pas ou peu d'autorité sur les lots privés, **nous conseillons fortement à tous propriétaires de remplir et signer le formulaire empêchant toutes compagnies de circuler sur votre lot dans le but de creuser un puits de gaz de schiste.** Le formulaire en question vous sera livré avec l'envoi de votre compte de taxes et vous devrez l'apporter à la Municipalité ou l'envoyer par la poste. Vous pourriez être poursuivis par vos voisins immédiats ou moins rapprochés parce que ces compagnies ne se soucient aucunement de la pollution du sol et du sous-sol, donc vos puits d'alimentation en eau potable seraient contaminés. Ceux qui n'ont pas de lots et qui voudraient signer contre cette exploitation, peuvent le faire en signant la pétition prévue à cet effet. N'oubliez pas aussi qu'il n'y a aucune redevance de la part de ces compagnies de gaz ; elles viennent sur notre territoire, creusent le puits, extraient le gaz en deux ou trois ans et s'en vont nous laissant la pollution à nos frais.

Nous avons donné un avis de motion dans le but d'adopter un règlement sur l'eau potable au mois prochain. Ce règlement est exigé par le ministère en vue d'économiser l'eau potable. Prenez avis qu'il y aura des périodes durant l'année pour nettoyer la façade de votre résidence mais qu'il sera interdit en tout temps de laver votre entrée d'asphalte. Des amendes seront prévues à cet effet et ceux qui seront pris en défaut seront poursuivis s'ils récidivent. Je porte à votre intention que nous avons économisé 30% de notre consommation d'eau potable par la réfection de notre réseau en 2009-2010. Par contre, cela ne nous permet pas d'en consommer plus. (Voir les clauses de ce règlement qui sera sur le site internet de la Municipalité.)

Une demande nous a été adressée pour que nous puissions autoriser la plantation de poteaux électriques afin de distribuer l'électricité pour deux nouvelles résidences au début de la route Plante au Lac Fortin. Nous avons approuvée cette demande.

La Municipalité a accepté de cautionner le Service des Loisirs pour un prêt de 552 000\$. Ce prêt englobe le montant d'un nouvel emprunt de 262 000 \$ pour la réfection de l'isolation des murs, lequel sera diminué de 50% si nous sommes subventionnés par le MELS. Aussi, cela nous permettrait de consolider les quatre emprunts actuels qui se chiffrent à 290 000 \$ dont deux viennent à échéance en février 2012 et deux autres à l'automne 2012. Donc, pas de pénalité à payer. De plus, cela permettra aux Loisirs de bénéficier d'un taux d'hypothèque plus bas et aussi de prolonger le terme. Donc, les paiements mensuels seraient moins élevés.

Nouvelles de la MRC. Ceux qui voudraient consulter la cédule des visites pour leurs installations sceptiques, peuvent la voir sur le site de la MRC (www.beaucerc.com). Pour le programme "Rénovillage" le ministre Laurent Lessard nous a accordé un supplément de 75 000 \$ au montant déjà accordé pour 2012, ceux qui veulent en profiter, agissez rapidement parce qu'il ne reste que ce montant à allouer.

Merci de lire ce journal, cela justifie son existence.

Roland Giguère Maire

St-Victor février et mars 2012.

Remerciements sincères : Le comité de la fête des Neiges remercie tous les gens qui ont participé aux activités du 3 au 5 et 10 au 12 février dernier. Merci aux sculpteurs pour leurs œuvres : Marquis Bolduc, Lucie Hamel, Daniel Gignac(responsable du parc en sculptures) et les élèves de Marise Poulin (Ecole le Tremplin) **Allez les voir dans le Parc Municipal...ca vaut le détour!**

Merci aux nombreux commanditaires :Municipalité St-Victor, Aqua-Beauce, Bolduc et Fils, Industries Bernard, Marché PML, Traiteur Micheline Giroux, La petite Randonnée St-Victor, Caisse des Sommets de la Beauce, Festivités Western, Vahoo, Musée Marius Barbeau, Coop St-Victor, Gaétane Busque, Mario Bernard, Michel Poulin, Lisette Poulin et Germaine Laflamme, tous les lutins de l'amour et Grandeur Nature!

Merci à tous les organismes (Chevaliers de Colomb, OTJ, Pompiers, PR, Maison des Jeunes) et **exposants** Alexandra Mathieu(photos) Mélissa Rodrigue et Alice Maheu(bijoux), Cindy Vallerand (cartes pour toutes occasions), Isabelle Fortin(savons huiles essentielles) qui ont contribué à ce festival.

Un grand merci aux employés municipaux.

Chapeau aux membres du comité : Cindy Vallerand, Nancy Huard, Patrick Roy, Etienne Roy, Xavier Bouhy, Karen Lessard, Alice Veilleux, Roland Giguère, Annie Champagne et Rosalie Laurendeau-Jacques, Daniel Gignac, Monika Leclerc et sans oublier : FRIGOLO, notre mascotte!

La glissade sera accessible aux jeunes jusqu'au 26 février

Défi 5/30 : Allez vous inscrire sur le site **defisante.ca** et apportez votre preuve d'inscription à la Municipalité ou par email au saint-vic telvic.net. Tirage de 3 prix le 1 mars prochain! Faites de votre Municipalité...la Municipalité gagnante de la MRC Robert Cliche!

CD Gala « Les Talents de chez nous » : En vente au presbytère!

26 février : Bingo des Fermières

Sous-sol église : 13h00 Entrée :10\$ Plaisir assuré!

Début Mars : activité durant la semaine de relâche : à déterminer! Voir sur notre site internet!

25 mars : Messe des sucriers

Aube Nouvelle 8h30 :Mini-concert 9h00 : Messe spéciale
Après la messe : Exposition de photos; sculptures; et fondue à l'érable.
Dans le cadre du Festival beauceron de l'érable!

31 mars : Chasse des cocos de Pâques

10h00 :Départ de la Municipalité.
Viens à la recherche de centaine de cocos de pâques dans les rues du village
Tirages et collation.
Si vous avez des suggestions d'activités, ne vous gênez pas!
Allez sur notre site internet pour voir nos prochaines activités.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE, BEAUCE-ETCHEMIN

Proches aidants,

Vous êtes là pour eux, nous sommes là pour vous!

Vous aidez une personne malade ou en perte d'autonomie, nous pouvons vous soutenir, vous offrir de l'information et vous écouter.

Contactez-nous pour plus d'information.
cabbe.proche.aidant@sogetel.net • 418 774-6008